

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 19 Avril 2016

Délibération n°24 – 2016 relative à l'Élection de la vice-présidente déléguée à l'éthique et à la déontologie, représentante de l'Université pour la Champagne Sud

VU l'article 9 des statuts de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne a procédé à l'élection de :

-Madame Anne JUSSIAUME, vice-présidente déléguée à l'éthique et à la déontologie, représentante de l'Université pour la Champagne Sud

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	27
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	26	Contre	0	Abstentions	6
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 27.04.2016

Document mis en ligne le : 27.04.2016